



*Lucie et ses parents remercient L'Association Galipette de Beychac et Cailleau présidée par Agnès, concernant la vente de bonbons du 6 Décembre au profit de l'association Lucie.*

*Nous avons pu connaître cette association grâce à Madame Rachelle Briolais qui a été à l'initiative de ce projet.*

*La vente de bonbons a permis à L'association Lucie de récolter 263 euros.*

*Merci à Rachelle et Agnès.*